

Général

Retour sur la conférence annuelle REACH&CLP



Le 3 décembre 2015 s'est tenue la 9^{ème} édition de la « Conférence & Networking Lunch : Mise en œuvre des règlements REACH&CLP et challenges à venir » organisée par le Helpdesk REACH&CLP Luxembourg avec le soutien de la Fedil-Business Federation Luxembourg, l'Entreprise Europe Network, le Ministère du Développement Durable et des Infrastructures et le Ministère de l'Economie, ceci dans le cadre de la semaine européenne des PME.

Cette nouvelle édition a accueilli plus de 60 participants qui, lors d'un networking lunch, ont pu échanger sur REACH&CLP avec l'équipe du Helpdesk REACH&CLP et les intervenants ainsi qu'avec d'autres industriels.

Ceci a été suivi de la conférence qui a débuté par un état de l'art des développements des procédures de REACH et CLP au cours de l'année 2015 et un exposé des perspectives pour l'année 2016. S'en est suivi, la présentation d'un thème clé d'actualité pour de nombreuses entreprises concernant la dernière échéance d'enregistrement REACH prévue pour 2018. En lien avec ce premier sujet, une présentation a été faite sur les différentes sources d'information sur les substances disponibles sur le site internet de l'ECHA. La seconde partie de la conférence a été consacrée à des thématiques différentes mais liées aux règlements REACH et CLP avec des présentations sur la déclaration de mélanges dangereux auprès du Centre Antipoison belge, sur la législation liée au transport de marchandises dangereuses et sur la réglementation Biocides. En conclusion de cette conférence il a été rappelé qu'une approche proactive de la législation permet aux entreprises de maîtriser les risques liés à leurs activités.

Plus d'informations sur la conférence annuelle sont disponibles [ici](#). Les présentations sont téléchargeables sur notre site dans la section « [Séances d'information](#) » ainsi que sur le [site de l'évènement](#).

Nouvelles consultations publiques en cours

REACH : [propositions de restrictions](#) (projet d'avis du SEAC)

Substances	Début	Echéance
Méthanol (CAS 67-56-1)	09/12/2015	09/02/2016

REACH : [appel à fournir des commentaires et des informations supplémentaires](#)

Substances	Début	Echéance
Plomb et ses composés (CAS 7439-92-1)	16/12/2015	15/02/2016

Joyeuses fêtes de fin d'année !

Le Helpdesk REACH&CLP Luxembourg sera fermé du mercredi 23/12/2015 au vendredi 01/01/2016 inclus.

Dans l'attente de vous retrouver en 2016, toute l'équipe vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



L'ECHA demande aux déclarants comment ils considèrent les méthodes alternatives avant des consulter les propositions d'essais

Afin de s'assurer davantage que les tests sur animaux sont seulement effectués en dernier recours, l'ECHA a commencé à envoyer les premières demandes aux déclarants leur demandant d'informer l'ECHA qu'ils ont bien tenu compte des méthodes de test alternatives avant de soumettre de nouvelles propositions d'essais impliquant des animaux vertébrés.

Plus d'informations disponibles [ici](#).

REACH : [propositions d'essais](#) dans le cadre de la procédure d'enregistrement

Substances	Début	Echéance
24 propositions	30/11/2015	14/01/2016

CLP : [propositions de classification et d'étiquetage harmonisés](#)

Substances	Début	Echéance
4-tert-butylphenol (CAS 98-54-4)	24/11/2015	08/01/2016
Isoproturon (ISO) (CAS 34123-59-6)	09/12/2015	25/01/2016
Anhydride maléique (CAS 108-31-6)		
Anhydride succinique (CAS 108-30-5)		

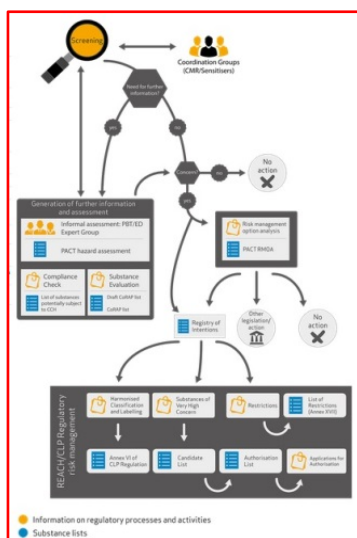
Nouvelles conclusions du RAC et du SEAC

Le Comité D'Évaluation des Risques de l'ECHA (RAC) vient d'adopter un avis sur une proposition de restriction, approuvé trois projets avis sur des demandes d'autorisation et proposé 17 substances pour une classification et un étiquetage harmonisés. Le Comité d'Analyse Socio-Économique (SEAC) a adopté un avis final sur les propositions de restriction pour le bisphénol A et le PFOA et approuvé des projets d'avis soutenant la restriction sur le méthanol et les demandes d'autorisation pour trois substances.

Plus d'informations sur les décisions du [RAC](#) et du [SEAC](#) dans les alertes actualité de l'ECHA. Pour plus d'informations sur la finalisation de l'évaluation de la proposition de restriction sur le bisphénol A par les comités de l'ECHA veuillez consulter le [communiqué de presse de l'ECHA](#).

Dernières publications

- **Guide sur les Fiches de Données de Sécurité** : L'ECHA vient de publier un rectificatif du « [Guide d'élaboration des fiches de données de sécurité](#) » afin de rectifier la citation du texte juridique du [règlement \(UE\) 2015/830](#) et mettre en évidence le nouveau texte juridique dans certaines des versions traduites.
- **Checklist sur les fiches de données de sécurité** : Une [checklist sur les fiches de données de sécurité](#), développée en coopération avec le [Forum sur les questions de mise en œuvre](#), est disponible sur le [site internet de l'ECHA](#) en 23 langues. Plus d'informations [ici](#).
- **Directives relatives à l'identification de substances et à la similitude des substances naturelles complexes** : la [version anglaise](#) du guide pour les huiles essentielles préparé par les associations de l'industrie européenne et publié en août, a été traduite en sept langues de l'UE. Plus d'informations disponibles [ici](#).
- **Etude de cas pour l'évaluation des risques chimiques avec l'outil « QSAR Toolbox »** : l'ECHA vient de publier un nouvel [exemple illustratif](#) qui précise quels éléments doivent être pris en compte lors de la prédiction de la toxicité à long terme chez le poisson avec l'outil « [QSAR Toolbox](#) ». Plus d'informations [ici](#).
- **Guide pratique 12 traduite** : La version mise à jour du « [Guide pratique 12 : comment communiquer avec l'ECHA lors de l'évaluation des dossiers](#) » est désormais disponibles en 23 langues.
- **Guide de l'ECHA sur les descripteurs d'utilisation** : l'ECHA vient de publier une mise à jour du Chapitre 12 du « [Guidance on information requirements and chemical safety assessment on use description](#) ». Plus d'informations [ici](#).
- **Site internet Napo** : La nouvelle version du [site internet Napo](#) est désormais disponible en ligne. Plus d'informations disponibles [ici](#).



Infographie : voir comment les processus de gestion des risques sont interconnectés

Une [infographie](#) décrivant comment les activités et les processus réglementaires des autorités sont interconnectés est disponible sur le site internet de l'ECHA. Elle illustre les différentes étapes que les substances peuvent suivre durant le processus réglementaire de gestion des risques et montre les différentes listes dans lesquelles les substances peuvent être trouvées, par exemple le Plan d'action continu communautaire (CoRAP) et la liste des autorisations (Annexe XIV REACH). Vous pouvez facilement naviguer de l'infographie aux pages pertinentes du site internet de l'ECHA afin d'en apprendre plus sur leurs activités.

Le Forum débute des projets concernant le commerce de produits chimiques sur internet et sur les substances dans les articles

Lors de sa réunion de novembre, le [Forum d'échange d'informations sur la mise en œuvre](#) a décidé des deux nouveaux projets pilotes pour 2016 et 2017.

En 2016, le projet pilote se concentrera sur les ventes de produits chimiques par internet. L'intention est de contrôler que les dispositions légales sont bien respectées (par ex. que les informations appropriées sont fournies aux clients) lorsque des substances et des mélanges sont proposés à la vente sur internet.

Le projet pilote pour 2017 mettra l'accent sur l'application des dispositions de REACH concernant les substances dans les articles. Le Forum est attaché à la coordination de l'application de ces dispositions suite au récent [arrêt de la Cour de Justice](#) statuant sur les SVHC dans les articles et clarifiant les obligations en vertu des articles 7.2 et 33 de REACH.

Plus d'informations disponibles dans l'[alerte actualité de l'ECHA](#).

REACH (enRegistrement, Evaluation, Autorisation et restrictions des substances CHimiques)

Enregistrement – REACH 2018 : trouvez vos co-déclarants

L'ECHA vient de publier un [communiqué de presse](#) rappelant aux déclarants que la seconde phase vers un enregistrement REACH réussi consiste à trouver ses co-déclarants. Il s'agit d'une obligation au titre du règlement REACH, par conséquent, les entreprises qui se préparent pour l'échéance d'enregistrement de 2018 doivent trouver leurs co-déclarants et établir la similitude des substances suffisamment tôt.

Autorisation

❖ Mise à jour de la liste candidate

Le 17 décembre 2015, cinq nouvelles substances ont été ajoutées à la [liste candidate](#) qui comporte désormais 168 substances. Pour rappel, ces substances extrêmement préoccupantes (SVHC = substances of very high concern) ne font pas l'objet d'une interdiction d'utilisation. Elles peuvent donc continuer à être mises sur le marché mais sont soumises à l'obligation de communication par les fournisseurs conformément aux articles 31,32 et 33 de REACH. Les producteurs et importateurs d'articles qui les contiennent doivent notifier à l'ECHA conformément à l'article 7.2 du règlement REACH. L'échéance pour notifier ces cinq substances est le 17 juin 2016. Plus d'informations [ici](#).

❖ L'ECHA ouvre une consultation sur 11 substances proposées à l'autorisation

L'ECHA invite à commenter une [proposition](#) visant à inclure 11 nouvelles substances dans la [liste d'autorisation](#). Si les substances sont incluses dans la liste (annexe XIV de REACH), elles ne pourront être mises sur le marché ou utilisées après une date donnée qui si une autorisation a été octroyée pour une utilisation spécifique. Les commentaires peuvent être fournis jusqu'au 18 février 2016. Plus d'informations disponibles dans le [communiqué de presse de l'ECHA](#).

❖ Publication d'une nouvelle décision sur des demandes d'utilisation d'une substance soumise à autorisation

La Commission Européenne vient de publier une [nouvelle décision](#) autorisant deux utilisations du trichloroéthylène. Elles concernent l'entreprise Vlisco Netherlands BV pour l'utilisation comme solvant pour l'élimination et la récupération de la résine des tissus teints et l'utilisation comme solvant dans les procédés de récupération et de purification de la résine des eaux de traitement. L'autorisation est valable jusqu'au 21 avril 2028. De manière générale, la Commission a déjà pris 12 décisions sur les demandes d'autorisation.

Utilisateurs en aval – Nouvelle vidéo disponible

L'ECHA vient de publier une nouvelle vidéo intitulée « [How REACH and CLP affect downstream users](#) ». La vidéo explique ce que signifient REACH et CLP pour les utilisateurs en aval. Elle complète leur première vidéo « [Who is a downstream user under REACH and CLP](#) » et, ensemble, elles fournissent un aperçu général sur qui sont les utilisateurs en aval, comment ils sont affectés par la législation européenne en matière de produits chimiques et où ils peuvent trouver des informations complémentaires. La vidéo sera traduite en 22 langues.



Pour en savoir plus, consulter notre site internet : « [Qu'est ce que REACH ?](#) »

CLP (Classification, étiquetage et emballage des substances et mélanges chimiques)

Nouveau modèle pour la proposition de classification et d'étiquetage harmonisés

Un [nouveau modèle](#) de l'ECHA pour les propositions de [classification et d'étiquetage harmonisés \(CLH\)](#) est désormais disponible. Le modèle aide les États Membres et l'industrie à fournir un dossier CLH structuré, transparent et cohérent pour une consultation publique et une évaluation par le Comité d'Évaluation des risques de l'ECHA. Le but est de maintenir la charge de travail globale de toutes les parties concernées aussi légère que possible. Plus d'informations disponibles dans [l'e-news de l'ECHA](#).

Pour en savoir plus, consulter notre site internet : « [Qu'est ce que le CLP ?](#) »

AGENDA

Cette rubrique est régulièrement actualisée sur notre site internet, vous pouvez la consulter [ici](#).

Manifestations internationales

- 11-12 janvier 2016 Expert workshop on valuing the health impacts of chemicals, Helsinki, Finlande. Plus d'informations disponibles [ici](#).
- 19-20 avril 2016 Topical Scientific Workshop - New Approach Methodologies in Regulatory Science, Helsinki, Finlande. Plus d'informations disponibles [ici](#).

Webinars

- 2 mars 2016 Webinar "REACH 2018 Get organised with your co-registrants - SIEF management and data sharing". Plus d'informations disponibles [ici](#).

La Lettre d'information est éditée par le Service National d'Assistance Réglementaire sur les règlements REACH et CLP. Le Helpdesk REACH&CLP offre des conseils sur REACH et CLP qui ont une valeur informative et ne constituent en aucun cas une interprétation juridique des textes réglementaires. Les réglementations REACH et CLP sont les seules références légales et les informations fournies via cette lettre d'information ne constituent en rien une base légale. Ces informations sont fournies à titre informatif sans aucune garantie expresse ou implicite, quant à leur exhaustivité ou exactitude. Par conséquent, toute responsabilité du Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST) pour toute erreur ou omission est exclue et le destinataire de cette lettre d'information est seul responsable de l'utilisation qu'il fait des informations fournies. © 2015, Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST).